

14 septembre 2026

Avis Public :

Objet : Publication de la politique corporative – Méthodologie de calcul du supplément de carburant

Bonjour, Kuei,

Dans un contexte où les marchés de l'énergie évoluent rapidement, QNS&L fait évoluer son approche afin d'offrir à sa clientèle un mécanisme de supplément de carburant plus transparent, plus prévisible et mieux adapté aux réalités actuelles.

À compter du 1er octobre 2026, une nouvelle politique corporative encadrera la méthodologie de calcul du supplément de carburant applicable aux services de transport de QNS&L. Cette approche établit un cadre uniforme, transparent et vérifiable, conçu pour mieux refléter l'évolution réelle du coût du diesel tout en favorisant une plus grande stabilité pour notre clientèle.

Au cœur de cette nouvelle méthode : une révision mensuelle basée sur la moyenne mobile des quatre dernières semaines complètes de prix disponibles, à laquelle s'ajoutent les frais de livraison et les ajustements contractuels applicables. Cette moyenne permet d'atténuer l'effet des fluctuations ponctuelles du marché et d'assurer une évolution plus représentative des coûts réels d'approvisionnement.

La politique introduit également des balises claires afin de conjuguer réactivité et prévisibilité. Les variations inférieures à $\pm 2\%$ n'entraînent aucun changement; celles comprises entre $\pm 2\%$ et $\pm 5\%$ sont prises en compte lors de la révision mensuelle; et une variation supérieure à $\pm 5\%$ peut mener à une révision immédiate, conformément aux dispositions contractuelles. Le nouveau taux est normalement publié au moins cinq jours ouvrables avant son entrée en vigueur et s'applique à compter du premier jour du mois, sans ajustement rétroactif.

Plus qu'une nouvelle méthode de calcul, cette politique traduit notre volonté d'adopter une approche cohérente, équitable et durable, qui accompagne l'évolution du marché tout en offrant à nos clients une meilleure visibilité sur l'application du supplément de carburant.

Nous vous invitons à prendre connaissance de cette nouvelle politique et à vous y référer pour toute question relative au supplément de carburant.

Salutations

Patrice Tremblay



Directeur Commercial Rail & Port.